Cognac: fuite de gaz et cauchemar en cuisine

67 clients ont été privés de gaz hier matin suite à la rupture d'un branchement rue Basse-Saint-Martin. Dont les Chais Monnet.



À midi, l'incident était clos. Les travaux sur le réseau d'assainissement ont pu reprendre, rue Basse-Saint-Martin.

Photo J. P

Julie PASQUIER
i.pasquier@charentelibre.fr

ne belle pagaille dans le quartier. Entre les habitants privés de gaz et les automobilistes qui se sont cassés le nez à l'entrée de la voie complètement bloquée... le chantier de la rue Basse-Saint-Martin à Cognac, en a fait grogner plus d'un, hier matin. Une fuite de gaz s'y est déclarée vers 9h20. Un tractopelle de Colas, l'entreprise de travaux publics intervenant pour le compte de Grand Cognac sur le réseau d'assainissement, a rompu une canalisation lors de travaux de terrassement. Résultat: «Par mesure de précaution», selon GrDF, 67 clients ont été privés de gaz toute la ma-

tinée. Parmi eux: l'Institut mé-

dico-éducatif Fraineau, l'entre-

prise de cognac L et L. Mais

aussi, l'hôtel Chais Monnet, qui

accueillait de surcroît un invité de marque: Albert II de Monaco (lire également ci-contre).

93 couverts annulés

L'établissement a dû annuler toutes les réservations de la brasserie pour midi. «On était quasiment complet», indique Gaëtan Penec, le directeur marketing. 93 personnes étaient attendues pour le déjeuner à la Distillerie, qui a ouvert ses portes il y a moins d'un mois. «Nous avons pris la décision d'annuler à 10h30 pour la sécurité de nos clients», poursuit-il, ajoutant que les cuisines n'ont pas pu fonctionner de toute la matinée. Les préparations n'ont donc pas pu être réalisées.

«Le réseau a été remis en gaz à midi», indique Éric Primault à GrDF. Cela a permis à la Distillerie d'assurer son service du soir.

«Nous allons chez chacun des clients pour remettre les installations en service, notait, en début d'après-midi Éric Primault. Et pour ceux qui sont au travail dans la journée, nous laissons un numéro (1) pour nous solliciter.»

À noter que treize pompiers sont intervenus sur place hier matin. Avec deux fourgons et la grande échelle. Ils se sont chargés d'établir le périmètre de sécurité. Un dispositif renforcé «puisqu'on est en centre-ville», observe David Bardin, commandant de la compagnie de Cognac.

Rappelons enfin que les travaux de la rue Basse-Saint-Martin doivent durer jusqu'à la fin de l'année (lire notre édition du 13 octobre). Avec de nombreuses perturbations en termes de circulation sur cette voie et celles situées tout autour.

(1) 0800 47 33 33.

L'image



Le 31° festival des Littératures européennes débute ce matin à La Salamandre avec le prix Ale des collégiens, puis des rencontres dans des médiathèques extérieures comme Rouillac. Mais hier déjà, la bibliothèque de Cognac a reçu Natacha Henry (en bleu photo M. B.) pour ses deux livres sur Marie Curie et sa sœur méconnue Bronia Dluska, pionnière de la gynécologie. Prometteur: au fil d'une discussion animée, l'auteure, spécialiste des questions d'égalité hommes femmes, a donné envie à tout le monde de la retrouver demain vendredi à 14 heures, pour la table ronde sur «les filles et la science», qu'elle animera à La Salamandre avec la mathématicienne Fanny Jaulin et la chimiste Isabelle Pianet.

Marie, Bronia et les autres

Le chiffre

3.675,50

Le butin, en euros, volé fin août au camping de Cognac, propriété de l'agglo. Du liquide et des chèques, extraits d'un

coffre-fort proprement arraché de la pièce dans laquelle il était scellé. La nouvelle a été dévoilée jeudi, quand les conseillers de Grand Cognac ont validé le déficit occasionné par ce «cas de force majeure», bien que l'assurance de l'agglo ait toujours le dossier en main et qu'un dédommagement pourrait avoir lieu (c'est une obligation comptable). «On n'a pas eu de chance, a regretté le président de Grand Cognac Jérôme Sourisseau, face à des conseillers qui apprenaient l'incident. C'était en fin de saison, généralement il n'y avait pas autant d'argent».

Propreté

La Ville veut limiter les crottes de chiens



En plus des canisettes, la Ville distribue désormais des kits aux propriétaires de chiens.

est une réponse aux coups de gueule réguliers des Cognaçais. Ceux qui se plaignent que les trottoirs sont trop sales. Pour limiter les crottes de chiens, la Ville va distribuer un kit aux propriétaires. Il s'agit d'un petit étui en plastique, à glisser dans son sac ou à accrocher comme un porteclés, contenant une quinzaine de sacs en plastique. Objectif: pousser les maîtres à être plus responsables. Il existe déjà, en ville, une trentaine de distributeurs de sacs pour déjections canines. «Mais les gens nous disent qu'ils ne savent pas forcément où ils sont», observe Jonathan Muñoz, le directeur de cabinet du maire. Conséquences: la moto-crotte est en service trois demi-journées par semaine. «Des heures et un coût pour la collectivité. Si chacun se sentait plus responsable de la propreté en ville, on pourrait

les réaffecter ailleurs», indique encore Jonathan Muñoz, qui pointe aussi du doigt le problème des «poubelles qui traînent par terre» ou celui des mégots «jetés à tout va». «L'idée, dans l'avenir, c'est de proposer un plan propreté en incluant les citoyens, les écoles, les entreprises, les cafetiers...» En attendant, le kit à crottes de chiens est disponible à la police municipale. Pour en bénéficier, il faut présenter un justificatif de domicile - l'opération est réservée aux habitants de Cognac - et le carnet de santé de l'animal. Le boîtier peut être rechargé en achetant des sacs sur internet. À noter qu'en parallèle, une campagne d'affichage va être menée durant le mois de décembre... Et que le fait de laisser son chien déféquer sur un trottoir peut valoir une amende de 45 euros.

MUSIQUE

Concert de Rémy aux Abattoirs reporté. La salle des Abattoirs informe que le concert de Rémy (ABD en première partie), initialement prévu vendredi 30 novembre, est reporté au vendredi 5 avril 2019. Pour le remboursement des places, la procédure est différente selon le réseau de vente: pour les billets achetés via les réseaux France Billet, Ticketmaster ou Digitick, prendre contact avec le point de vente; pour les billets achetés via Weezevent, re-crédit automatique sur le compte bancaire utilisé pour l'achat du billet d'ici quelques jours; pour les billets achetés aux bureaux des Abattoirs, contacter la salle pour le remboursement.

■ THÉÂTRE

Les Castelbaladins ce week-end au Castel. Les Castelbaladins reviennent au Castel avec leur pièce «Ave César», en conclusion de leur tournée qui les a menés à Cognac, Javrezac, Gensac-La-Pallue et Vibrac. Les représentations auront lieu demain et samedi 17 novembre à 20h30 et dimanche 18 novembre à 15 heures. Des places sont encore disponibles au tarif de 6 €. La billetterie est ouverte le lundi et le vendredi de 13h30 à 17 heures au Castel. Contact au 05 45 32 33 73

DAUPHINS COGNAÇAIS

Assemblée générale du club demain vendredi aux Récollets. Le club des Dauphins cognaçais tiendra son assemblée générale demain vendredi 16 novembre à 19 h, au couvent des Récollets. L'occasion de faire un premier bilan après 6 mois d'activité à l'X'eau, les incidences sur le fonctionnement du club et les projets.